

Recommandations aux auteurs

Revue d'enseignement post-universitaire et de formation permanente, *Pratique Vétérinaire Équine* accueille et publie des textes originaux. Les auteurs qui auraient déjà publié sur un même sujet, ou sur le point de le faire, doivent le préciser dans la lettre d'accompagnement en indiquant les références de ces articles.

L'ensemble des textes doit permettre une circulation rapide et efficace de l'information, que ce soit dans un but d'application immédiate ou de culture générale, d'initiation ou de spécialisation. Ils constituent un véritable outil au service du lecteur. Les informations diffusées par *Pratique Vétérinaire Équine* concernent tous les thèmes de la biologie appliquée à la santé et à l'élevage des chevaux. Les résultats de recherche originaux et inédits sont les bienvenus s'ils débouchent sur des possibilités d'application pratique.

Dès sa réception, chaque article est lu par un ou plusieurs membres du comité de rédaction. Il est ensuite soumis au comité de lecture et/ou à des lecteurs-arbitres (référés). La rédaction se réserve le droit par la suite d'accepter ou de refuser un article, de choisir la rubrique et de programmer sa date de parution.

Les différents avis font l'objet d'une note de synthèse adressée à l'auteur. Des précisions et des modifications peuvent être demandées. **Tout article accepté pour publication avec corrections devra être corrigé pour tenir compte des avis des lecteurs rapportés dans la note de synthèse.** L'article modifié est si besoin de nouveau soumis au chef de rubrique. Cette démarche garantit la qualité et la pertinence de l'information dispensée.

Présentation du manuscrit

Accompagné d'un courrier comportant les coordonnées de l'auteur (nom et prénom, adresse, téléphone, télécopie, mail), le texte, en deux exemplaires, est dactylographié en double interligne, recto seulement, format 21 x 29,7 avec des marges d'au-moins 3,5 cm en haut, en bas et sur les côtés pour les annotations de la rédaction. Il est, de préférence, accompagné d'un cédérom (Macintosh, Word ou format RTF). Il peut aussi être envoyé par e-mail à la rédaction.

Le texte est écrit en français. La présentation du manuscrit est la suivante : page de titre, résumé et mots-clés en français, question pour la rubrique "Testez vos connaissances", article proprement-dit, avec impérativement une introduction et une conclusion, références bibliographiques (40 maximum), légendes des illustrations, figures, tableaux, photos et radios. Les articles incomplets ne pourront être envoyés en comité de lecture.

Page de titre

La page 1 du manuscrit indique le titre, le nom des auteurs précédé des initiales de leur prénom et suivi de leurs coordonnées professionnelles.

Résumé et mots-clés

En français, le résumé expose les principales conclusions de l'article de façon

claire et concise. Il ne peut excéder 1 200 caractères.

Trois à cinq mots-clés sont mentionnés avec impérativement l'espèce et la discipline.

Références bibliographiques et iconographie

Cf. ci-dessous.

Questions

Une ou deux questions pour la rubrique d'auto-évaluation : "Testez vos connaissances" sont posées.

Pour chaque article, il s'agit de questions essentielles auxquelles le lecteur devrait pouvoir répondre. La question doit être fermée, de type "question à choix multiple" ou vrai/faux. La réponse est indiquée.

ex. 1 : L'activité de la superoxyde dismutase est un indicateur de l'assimilation :

1. du zinc ;
2. du fer ;
3. du sélénium ;
4. du cuivre.

ex. 2 : Les paddocks des juments suitées influencent la gravité des lésions d'ostéochondrose observées chez leurs poulains au sevrage :

1. Vrai
2. Faux

Éléments à retenir

Quatre éléments majeurs de l'article sont formulés.

Longueur de l'article

Les longueurs respectives des articles s'entendent encadrés et références bibliographiques compris.

• Les articles de synthèse ne doivent pas excéder 25 000 caractères (dont 2 à 5 encadrés), avec un nombre d'illustrations suffisant : 5 à 20 photos, radios ou dessins, 3 à 6 tableaux (selon leur taille).

• Les articles originaux ne doivent pas excéder 20 000 caractères (dont 2 à 4 encadrés) et 5 à 15 photos, radios ou dessins, 2 à 5 tableaux.

• Les cas cliniques comptent 17 000 caractères (dont 1 ou 2 encadrés), 5 à 15 photos, radios ou dessins, 2 à 3 tableaux.

• Les "Quel est votre diagnostic ?" sont rédigés en 4 500 caractères, avec 2 à 4 photos, radios ou dessins.

Encadrés et tableaux

Des encadrés exposant des éléments majeurs ou au contraire, des points de détails ou des techniques sont bienvenus (5 maximum). Pourvus d'un titre, ils peuvent être lus indépendamment de l'article, mais ne doivent pas interrompre le texte général. Sur feuilles séparées, ces encadrés (3 000 caractères maximum) sont indiqués, numérotés, référencés dans le texte.

Les tableaux doivent être synoptiques, lorsqu'ils ne présentent pas des résultats originaux. Ils doivent être légendés, compréhensibles sans obliger le lecteur à retourner au texte. Présentés sur des pages à part, ils sont numérotés de 1 à x. Leur titre est placé en haut. Toute abréviation utilisée est définie en note au bas du tableau.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques sont indispensables. Elles doivent permettre : - à l'auteur : d'étayer ses propos ou d'introduire des éléments de discussion et (ou) d'approfondir certains aspects ; - au lecteur : de trouver des informations complémentaires.

Ces références doivent dans toute la mesure du possible être récentes et facilement consultables par les lecteurs. Les auteurs doivent être en mesure de fournir les copies des publications référencées sur demande du comité de lecture. Toutefois, sauf accord préalable de la rédaction, elles ne dépasseront pas le nombre de 40.

Dans le texte, les références sont rappelées par leur numéro d'ordre entre crochets : [1], [1, 3, 7] correspondant à la liste des références données en fin d'article. La liste des références est organisée par ordre alphabétique des noms d'auteurs et par ordre chronologique pour un auteur donné. Si un nom d'auteur est suivi par des co-auteurs, l'ordre est le suivant : articles de l'auteur seul classés par ordre chronologique, articles du même auteur avec un co-auteur classés par ordre chronologique, articles de l'auteur avec plus de deux co-auteurs classés par ordre chronologique.

Toutes les références de la liste doivent correspondre à des références citées dans le texte et vice versa. L'orthographe des noms d'auteurs et les dates doivent être

rigoureusement les mêmes dans le texte et dans la liste.

Les références sont mentionnées selon les normes internationales de la Convention dite de Vancouver, conformément aux modèles illustrés dans l'encadré "Comment citer un article...". Ce système est caractérisé par un nombre minimal de signes et de lettres, mais néanmoins suffisant pour que le lecteur puisse identifier sans ambiguïté les articles qu'il souhaite consulter.

Nomenclature

Seuls les noms des matières actives sont utilisés. Les posologies et les modes d'administration sont précisés.

Les noms commerciaux peuvent éventuellement être cités entre parenthèses dans le texte, les noms de marques, ainsi que les références des fabricants, signalés en notes. En cas d'utilisation de spécialités humaines, le préciser.

Abréviations

Unités et abréviations sont conformes au système unitaire international. Il convient d'éviter au maximum toute autre abréviation.

Toutefois, si cela est vraiment nécessaire, définir l'abréviation en toute lettre au début de l'article (ex : CIVD, coagulation intravasculaire disséminée).

Comment citer un article, un ouvrage ou un chapitre d'ouvrage dans les références bibliographiques

> Pour un article

- les noms de tous les auteurs suivis chacun des initiales de leurs prénoms suivies d'une virgule, le dernier nom est suivi d'un point. Il n'y a pas d'espaces ni de point entre les initiales. Au-delà de trois, il pourra être mentionné à la suite du nom et des initiales du prénom du troisième auteur : "et coll." ;

- le titre de l'article dans sa langue d'origine, s'il s'agit du français, de l'anglais, de l'allemand, de l'italien ou de l'espagnol (pour les autres langues, mettre la traduction en français ou en anglais et entre parenthèses la langue concernée) ;

- le nom de la revue : les titres des périodiques doivent être abrégés selon les normes de Biosis (Biosciences Information Service). Faire suivre les abréviations d'un point. Lorsque la revue n'est pas indexée, donner le nom de la revue sans abréviation ;

- le numéro du volume ou du tome (éventuellement entre parenthèses le numéro du périodique) suivi de deux points ;

- la première page de l'article est séparée par un tiret de la dernière page, un point termine la référence (il n'y a pas d'espace avant ou après les signes de ponctuation du groupe numérique de référence ex : 1997;56:512-524).

Exemple :

1 - Besson JM, Chaouch A, Chitour D. Voies, relais et centres d'intégration des messages nociceptifs. Rec Med Vét, 1986;162: 1277-1296.

> Pour un ouvrage

Pour les références d'ouvrages, seront cités dans l'ordre :

Iconographie

Tous les documents (dessins, schémas, photos, radios) doivent être dupliqués avant l'envoi de l'article à la rédaction.

Dessins et schémas

Les dessins et schémas sont essentiels pour faciliter la compréhension du texte. Ils sont présentés sur des feuilles séparées numérotées. Ils doivent être clairs et d'une lecture facile. Ils sont numérotés de figure 1 à x et référencés dans l'article. Ils possèdent chacun une légende détaillée.

Les dessins et schémas sont redessinés par un dessinateur scientifique. **Pour les histogrammes et les courbes, il est indispensable de fournir les données qui ont servi à leur réalisation.**

Dessins et figures sont appelés dans le texte entre parenthèse et sans majuscule comme suit : (voir la figure "Titre").

Photos, radiographies

Ces documents doivent être de bonne qualité. Aucun négatif n'est accepté. **Seules des diapositives de qualité peuvent assurer une bonne impression.** En l'absence de diapositives, des tirages papier peuvent être envoyés. Les illustrations (photos, radios, etc.) sont reçues préférentiellement en format numérisé (TIFF, JPEG ou EPS), leur résolution doit impérativement être supérieure à 350 dpi pour une taille d'image d'au moins 7 cm.

Chaque cliché est orienté, numéroté et porte le nom de l'auteur. Si un recadrage est souhaité, l'auteur l'indique grâce à un schéma à côté de chaque cliché.

Elles sont appelées dans le texte, entre parenthèses et sans majuscules (voir paragraphe précédent).

Chaque cliché est accompagné d'un commentaire détaillé indiquant la nature de la photo, l'espèce concernée, la description des éléments à observer, de façon compréhensible indépendamment du texte général, le grossissement, et éventuellement l'origine des clichés.

Par souci pédagogique, les photos et les radios seront accompagnées de schémas très simples destinés à guider les lecteurs (systématique pour les coupes histologiques).

Pratique Vétérinaire Equine se réserve le droit de choisir les clichés selon leur qualité et leur intérêt, le type de reproduction noir et blanc ou couleur, le meilleur positionnement dans la maquette et leur format.

Renvoi des illustrations

Toutes les illustrations sont soigneusement classées. **Toutefois, PVE décline toute responsabilité en cas de perte ou de dommages sur des originaux.** Les diapositives et radiographies sont renvoyées après parution de l'article auxquelles elles se réfèrent.

Mise en valeur du texte

PVE se réserve le droit selon les suggestions du comité de lecture de faire suivre l'article d'autres textes indépendants permettant d'en compléter l'intérêt.

PVE n'est pas responsable des opinions émises par les auteurs des articles.

Des corrections de style peuvent être proposées à l'auteur.

Droits d'auteur

Tous les articles de PVE font l'objet d'un contrat d'édition entre l'auteur (le premier, lorsqu'ils sont plusieurs) et la revue.

Tirés à part

Dix tirés à part sont envoyés gracieusement à l'auteur (au premier lorsqu'ils sont plusieurs). **Des tirés à part supplémentaires peuvent être commandés avant la publication lors du renvoi des corrections.**

Un tiré à part est adressé à chaque membre du comité de lecture ayant lu et corrigé l'article.

Envoi du manuscrit

Tous les manuscrits (texte, encadrés, photos, dessins, tableaux, radiographies) doivent être envoyés par voie postale à :

**Rédaction
de Pratique Vétérinaire Equine,
Case postale 805
1, avenue Eugène-et-Armand-Peugeot
92856 Rueil-Malmaison
Tél. 01 73 73 39 33
Fax. : 01 47 14 60 22**

**Des propositions ou de courts messages peuvent être envoyés par e-mail :
redaction-pve@pointveterinaire.com**
Un accusé de réception est adressé à l'auteur dans les plus brefs délais.